

La commune de Paris et l'organisation de la police

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb016_f0184

SourceBoite_016-2-chem | R. [révolution?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

F. Brauch

La c/m du 10 Août

p 350 ss

La c/m de l'Ami et l'organisation de la police

- La c/m notame le 11 Août : "Nous le savons bien, nous ne sommes pas des vengeurs ; la justice en devrait prendre sa part aujourd'hui en droit, elle compte tout pour aujourd'hui sur l'histoire."
 - Le 11 Août également, la justice décide que la municipalité renvoie les charges de police de la police g d :

Mesures mises en place

- surveillance de la lettre (14 Août) : "On a des lettres envoyées au bureau des posts pour examiner la lettre de la correspondance. Elle ne sont remises que après avoir été ouverte en présence de M. le c/m : la lettre ouverte est envoyée au comité de surveillance. Le 18 Août, sur 1000 lettres examinées on a trouvé que 423 ont été envoyées au C. de l'Ami."
 - Le 12 Août, on a éliminé les lettres pour les journaux politiques qui sont envoyés au C. de l'Ami. BnF
MSS
 - Le 13 Août également, on a éliminé les "communications de l'opinion publique", la saisie de lettres, notes et les lettres de l'Ami - ci "cette organisation politique".
 - du 11 au 27, mesures d'urgence prises les journaux politiques et les journaux

A nos pères du milieu,

- le 11 Août, les commissions sont nommées pour visiter les prisons (chausson et garsner), - à quel le lendemain sont ajoutés chausson et Martin : tout le pouvoir est à elles, ni de faire venir des personnes qui leur inspirent suspicion et dégoût.
- le 12 le fait de ce que parents chaque enfant de prison au comité du milieu de 3 personnes qui doivent visiter les prisons, se connaître et se connaître au peuple des prisonniers, ni se faire une liste des prisonniers.
- On ajoute le 13 pour les commissions pour visiter les prisons, et délivrer tous les citoyens qui viennent en prison pour le 13, le 14 et le 15.

Les autres choses

- donner un bon. - donner un bon de dix mille ou de plus, municipalité.
- les prisonniers : pour le 11 Août le fait de la prison peut être évité : 15 Août les prisonniers (chausson) le 24 Août (chausson) qui ont souvent l'opinion de l'indemnité, le 24 Août (chausson) commun.
- Pour les prisonniers sortir de prison. - certains de prisonniers et de prisonniers (qui viennent de prisonniers de prisonniers). - est un bon nombre de prisonniers qui le savent.